

La CFDT-Fonctions publiques demande la construction d'un accord de méthode

Par **Guillaume Lefèvre** - Publié le 30-05-23 à 14h00

La CFDT – comme l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique – a rencontré en bilatérale Stanislas Guerini le 23 mai. Elle a insisté sur l'urgence de restaurer la confiance avec les agents en agissant sur le pouvoir d'achat, la reconnaissance du travail et la protection sociale complémentaire.



Mylène Jacquot - CFDT Fonctions Publiques

« Il n'est pas possible de renouer le contact et le dialogue en passant sous silence le conflit – inachevé – sur la réforme des retraites, a rappelé la CFDT-Fonctions publiques, en préambule de son échange avec Stanislas Guerini. Aujourd'hui, la colère exprimée lors des multiples journées de mobilisation se mue en ressentiment, et celui-ci ne [peut être rayé] d'un trait de plume. » Voilà donc le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques prévenu.

En ce sens, la CFDT-Fonctions publiques considère qu'il est *« urgent de donner la priorité aux sujets mis en exergue par le conflit sur les retraites »*. Parmi les chantiers qu'elle estime prioritaires, il y a celui du pouvoir d'achat, sachant qu'un agent public sur cinq (soit plus d'un million de personnes) est rémunéré au Smic. Face à cet amer constat, une seule réponse s'impose : *« Il faut des mesures générales supérieures à celle de 2022 (+ 3,5 %) »*, martèle Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques. Ces mesures générales

devront évidemment aller de pair avec le chantier structurel sur l'accès, les parcours, les rémunérations et l'égalité professionnelle, prévu pour le second semestre 2023.

Inquiétudes sur la mise en place de la protection sociale complémentaire

Deuxième priorité, la reconnaissance du travail des agents : « *Il faut s'attaquer à la mise en œuvre du plan santé au travail, redonner du sens au travail et mettre en œuvre la retraite progressive.* » Enfin, ce sont les négociations relatives à la protection sociale complémentaire qu'il faudra faire aboutir. « *Malheureusement, nous sommes particulièrement inquiets. Nous faisons le constat d'un retard d'un an dans la mise en œuvre de l'accord – unanime – sur la santé dans le versant État, et les négociations patinent dans la fonction publique hospitalière* », déplore Mylène Jacquot. Dans le cas contraire, c'est à un nouveau déficit d'attractivité que fera face le secteur public, avec les conséquences que l'on sait sur les conditions de travail des agents et la qualité des services rendus aux usagers.

« *Les agents publics attendent un signal fort, prévient Mylène Jacquot. Nous sommes dans une situation critique : 58 000 postes sont à pourvoir. Les agents qui restent subissent les effets de la vacance des postes, avec un risque de spirale. Cela pourrait les inciter, eux aussi, à quitter la fonction publique.* »

Mesures immédiates et construction d'un accord de méthode

« *Nous demandons sans attendre la tenue d'une réunion multilatérale afin de construire les mesures salariales urgentes et immédiates pour les agents, ainsi que la reprise de l'agenda social. Sur la méthode et le calendrier, nous sommes clairs, poursuit Mylène Jacquot : une fois les priorités validées, il faudra se mettre autour de la table pour construire un accord de méthode qui devra dire, par thématiques, ce qui relève de la négociation et de la consultation.* » La balle est dans le camp du gouvernement. Le ministère devrait réunir les organisations syndicales après le 6 juin...

Guillaume Lefèvre

Journaliste